

Séance du 27 Octobre 2005

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; MM. Etchegaray, Millet-Barbé, Labayle, Pommiez, Massé, Delas, Mme Dufrêne, MM. Gommez-Vaëz, Saussié, Adjoint ; Mme Favoreu-Dumas, MM. Laroche, Lozano, Mmes Ipharraguerre, Chevrel, Bordenave, Chabaud-Massoni, Darmendrail, Jeambrun, Lauqué, Bédarrides, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Charrier, Mmes Doucet-Joyé, Levraud, M. Hontabat, Mme Larran-Lange, M. Causse, Mme Capdevielle, M. Casenave, Mme Lougarot, MM. Larralde, Sarhy, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Durruty à M. Saussie ; Mme Boé à Mme Chevrel ; Melle Carreiro à Mme Doucet-Joyé ; Mme Bisauta à M. Causse.

ABSENT : M. Trunet.

SECRETAIRE : Mme Doucet-Joyé.

OBJET :AFFAIRES CULTURELLES - Expo-concours de peinture "Trophée des Jeunes Talents"

M. MILLET-BARBE présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

La Ville de Bayonne organise pour la troisième année consécutive le « Trophée des Jeunes Talents », concours-expo consacré à toutes les disciplines liées aux arts plastiques (peinture, sculpture, montage, graff, etc...) et qui s'adresse aux jeunes artistes amateurs de l'agglomération de 16 à 30 ans.

L'exposition aura lieu du samedi 29 octobre au dimanche 13 novembre 2005, à la Poudrière.

Le jury, placé sous la co-présidence de Messieurs MASSÉ et MILLET-BARBÉ désignera les lauréats, le concours étant doté des prix suivants :

- 1^{er} Prix d'une valeur de 600 €
- 2^{ème} prix d'une valeur de 400 €
- 3^{ème} prix d'une valeur de 400 €
- Prix du Public d'une valeur de 400 €

Je vous demande de bien vouloir approuver le règlement de ce concours, annexé à la présente délibération et d'accepter la dotation, pour un montant total de 1.800 €, récompensant les 4 artistes sélectionnés par le jury et le public.

Adopté.

Ont signé au registre les membres présents.